

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME**  
016-211602362-20211008-D\_2021\_9\_8-DE 8, place du champ de foire  
Reçu le 15/10/2021 16440 MOUTHIERS-SUR-BOËME  
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38  
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :  
**D\_2021\_9\_8**

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 18

Votants : 18

Objet : Projet de déclassement des chemins ruraux dans le domaine privé de la commune en vue de leurs aliénations et lancement d'une enquête publique

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

L'an deux mille vingt et un, le vendredi 08 octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Gilles Ploquin, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Date de convocation du : 01 Octobre 2021

**Présents** : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur CARTERET Michel, Madame LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur PONTINI Daniel, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur CAPLOT Serge, Monsieur FOUCHE Joël, Madame VERGNAUD Isabelle, Monsieur NOËL Frédéric, Madame ALIX Florence, Madame GANNE Julie, Madame LALANDRE Sophie, Madame GIRAUD Isabelle, Monsieur NICOLLEAU Thierry, Madame RENARD Annie

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur FOURNIER Jean Luc

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

### **1/ Lieu-dit « Les grands bois » - parcelles B1086**

Vu la délibération N°2015-12-2 de la commune de Mouthiers du 11/12/2015 « Acquisition des parcelles liée au projet d'aménagement de la RD35 », portant sur l'aménagement de la RD35 et dans le cadre des négociations avec les propriétaires concernés par l'acquisition de leurs terrains par la commune, Monsieur Blanchard Alain a accepté la cession de sa parcelle A 2854.

En contrepartie, Monsieur Blanchard Alain s'était porté acquéreur de la parcelle B1086 pour un montant de 314€ afin de déplacer le chemin rural qui traversait son champ, en échange d'une cession à la commune de la parcelle B1085 pour un montant de 157€.

Monsieur Blanchard Alain étant décédé, Monsieur Blanchard Fabrice est devenu héritier de cette parcelle.

### **2/ Lieu-dit « Les chaumes » - parcelles AA114 / A2845**

Vu la délibération N°2015-12-2 du 11/12/2015 « Acquisition des parcelles liée au projet d'aménagement de la RD35 », et dans le cadre des négociations avec les propriétaires concernés par l'acquisition de leurs terrains par la commune, il avait été convenu la cession du chemin communal parcelle AA 114 et A 2845 avec Monsieur Blanchard Fabrice pour un montant de 324€ étant donné que ce chemin traverse sa propriété et est sans issu.

Il est entendu que ces 2 chemins seront remis sans que les futurs acquéreurs puissent demander aucun dédommagement à la commune pour mauvais état ou mauvais écoulement des eaux de pluie.

AR PREFECTURE

016-211602362-20211008-0\_2021\_9\_8-DE

Reçu le 15/10/2021

**Considérant que** le projet est prêt à être soumis à enquête publique et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- d'**APPROUVER** le projet de déclassement de ces chemins, parcelles B1086 et AA114-A2845,
- de **DECIDER** le lancement d'une enquête publique pour ces 2 chemins,
- d'**AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents relatifs à la présente délibération.

Le lancement et la procédure de cette enquête feront l'objet d'un arrêté du maire.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 08/10/2021, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le 15/10/2021

**Le Maire,**  
**Michel CARTERET**

